

LE FORFAIT QUI S'AJUSTE AU PLUS PRÈS DE VOS BESOINS

#### Vous hésitez entre 2 forfaits?

Si votre chiffre d'affaires monétique moyen reste en deçà du point d'équilibre, préférez le forfait inférieur. Au-delà, privilégiez le forfait supérieur. Vous avez peu de visibilité sur votre chiffre d'affaires monétique mensuel? Retrouvez ici les CA monétiques moyens par profession pour vous situer.

Monétique   mensuelle*   monétique mensuel   proportion CA au-delà du plafond CA en CA mensuel   en CA mensuel   par ces niveaux de CA monétiques   CODES NAT moyens observer.   moyens observer.     Optimal 1   3 €   1 000 €   0,35 %   Ambulanciers   8690A   527 €     Infirmiers, sages-femmes   8690D   993 €     Kinésithérapeutes, pédicures, podologues   8690E   2 250 €     Autres professions de santé   8690F   2 711 €     Chirurgiens   8622B   7 404 €     Spécialistes   8622C   7 342 €     Optimal 4   25 €   11 000 €   0,35 %   Dentistes   8623Z   10 170 €								
Optimal 1 3 € 1000 € 0,35 % Infirmiers, sages-femmes 8690D 993 €   Optimal 2 8 € 3 000 € 0,35 % Médecins généralistes 8621Z 2 625 €   Kinésithérapeutes, pédicures, podologues 8690E 2 250 €   Autres professions de santé 8690F 2 711 €   Chirurgiens 8622B 7 404 €   Spécialistes 8622C 7 342 €   Optimal 4 25 € 11 000 € 0,35 % Dentistes 8623Z 10 170 €				proportionnelle	entre 2 forfaits		Codes NAF	CA monétiques moyens observés <sup>(2)</sup>
Optimal 2 8 € 3 000 € 0,35 % Médecins généralistes 8690E 2 250 €   Kinésithérapeutes, pédicures, podologues 8690E 2 250 €   Autres professions de santé 8690F 2 711 €   Optimal 3 16 € 7 000 € 0,35 % Spécialistes 8622B 7 404 €   Optimal 4 25 € 11 000 € 0,35 % Dentistes 8623Z 10 170 €	Optimal 1	3€	1000€	0,35 %		Ambulanciers	8690A	527 €
Optimal 2 8 € 3 000 € 0,35 % Kinésithérapeutes, pédicures, podologues 8690E 2 250 €   Autres professions de santé 8690F 2 711 €   Chirurgiens 8622B 7 404 €   Spécialistes 8622C 7 342 €   Optimal 4 25 € 11 000 € 0,35 %   Dentistes 8623Z 10 170 €							8690D	993 €
Optimal 2 8 € 3 000 € 0,35 % pédicures, podologues 8690F 2 711 €   Optimal 3 16 € 7 000 € 0,35 % Spécialistes 8622B 7 404 €   Optimal 4 25 € 11 000 € 0,35 % Opticiens 4778A 12 115 €   Optimal 4 25 € 11 000 € 0,35 % Dentistes 8623Z 10 170 €	Optimal 2	8€	3 000 €	0,35 %	2 429 €	Médecins généralistes	8621Z	2 625 €
Optimal 3 16 € 7 000 € 0,35 %   Spécialistes 8622C 7 342 €   Optimal 4 25 € 11 000 € 0,35 %       Dentistes 8623Z 10 170 €							8690E	2 250 €
Optimal 3 16 € 7 000 € 0,35 % Chirurgiens 8622B 7 404 €   Spécialistes 8622C 7 342 €   Optimal 4 25 € 11 000 € 0,35 % Dentistes 8623Z 10 170 €					5 286 €		8690F	2 711 €
Spécialistes 8622C 7 342 €   Optimal 4 25 € 11 000 € 0,35 % Dentistes 8623Z 10 170 €	Optimal 3	16 €	7 000 €	0,35 %		Chirurgiens	8622B	7 404 €
Optimal 4 25 € 11 000 € 0,35 % Dentistes 8623Z 10 170 €					9 571 €	Spécialistes	8622C	7 342 €
	Optimal 4	25 €	11 000 €	0,35 %		Opticiens	4778A	12 115 €
Radiologues 8622∆ 15.000 €						Dentistes	8623Z	10 170 €
					22 429 €	Radiologues	8622A	15 000 €
Vétérinaires 7500Z 31 300 €	Optimal 5	65 €	25 000 €	0,35 %		Vétérinaires	7500Z	31 300 €
						Pharmaciens	4773Z	22 000 €

<sup>\*</sup> Tarifs au 01/01/2023.

<sup>(2)</sup> Données Simul'Easy. Simul'Easy est une application BPCE permettant de réaliser des simulations de chiffres d'affaires.





<sup>(1)</sup> A titre indicatif : chaque professionnel éligible a la liberté de choix de son niveau de forfait.

# Les offres dédiées aux Professionnels de Santé

## **FORFAIT LABELIS SANTÉ** • Offre de conquête (pas de transformation)

Pour rappel, ce forfait Labelis Santé présente 2 atouts majeurs pour ses détenteurs :

Une tarification mensuelle très favorable\* par rapport au Labelis ou au LCE

Extension de cet avantage tarifaire à 14 codes NAF Professionnels de Santé

Une exonération totale de la commission de mouvement

Maintien de cette exonération pour 8 codes NAF Professionnels de Santé

Retrouvez le détail des professions éligibles à 1 ou 2 de ces avantages ci-contre.

\* Cf. Rubrique des commerciaux / Professionnels / Bancarisation / Addendum Prof. Lib. de Santé 02-2023.

# FORFAIT MONÉTIQUE NOUVEAU

Refonte totale du forfait Monétique qui devient **Optimal Monét**ique **Santé** et qui présente les avantages suivants :

- Un élargissement du socle des professionnels de santé éligibles à un forfait monétique (voir tableau de synthèse ci-contre)
- Chaque professionnel de santé éligible est désormais **libre de choisir** le forfait en fonction de ses besoins (et non plus en fonction de sa profession)
- Une commission monétique compétitive dans les limites de chaque niveau de forfait (≤0,30%) et toujours très attractive au-delà (0,35% quel que soit le forfait choisi)
- Une nouvelle grille **Optimal Monét/cique Santé** détaillée au verso, destinée à vous aider à orienter votre client dans le choix du forfait qui correspond à son besoin.

## PRÊT DÉCOLLAGE PRO NOUVEAU

- Le Prêt Décollage Pro est un prêt à taux 0%, non-réglementé, destiné aux professionnels de santé porteurs d'un projet d'installation / reprise d'activité dans des zones géographiques dites de « déserts médicaux\* » (voir les professions éligibles ci-contre).
- Montant et mécanisme : le Prêt Décollage Pro permet le doublement de l'apport personnel au moment de la création / reprise d'activité, dans la limite de 10 000 € et sous réserve de l'adosser à un autre prêt principal souscrit en CEGEE d'un montant égal ou supérieur.
- Exemple 1 : si l'apport est de 5000 €, le Prêt Décollage Pro sera de 5000 € maximum, à condition d'associer un financement CEGEE « classique » de 5000 € ou plus
- Exemple 2 : si l'apport est de 13 000 €, le Prêt Décollage Pro sera de 10 000 € maximum, à condition d'associer un financement CEGEE « classique » de 10 000 € ou plus

#### Conditions du prêt :

- Taux fixe de 0% hors assurance
- · Montant : 10 000 € maximum
- · Durée : de 24 à 60 mois
- · Frais de dossier : NÉANT
- Frais IRA : NÉANT
- · Garantie : NÉANT

## Éligibilité des professionnels de santé à nos offres (tableau de synthèse)

B.E	G.A.C.L.I.	Éligibilité au For	fait Labelis Santé	Éligibilité au forfait Optimal	Éligibilité au Prêt Décollage Pro NOUVEAU	
Code NAF	Professions	Application du tarif préférentiel*	Accès à l'exonération com. de mouv.	Monétique Santé NOUVEAU		
8621Z	Médecins généralistes	V	V	V	V	
8622A	Radiologues	V	V	NOUVEAU	V	
8622B	Chirurgiens	V	V	V	V	
8622C	Autres spécialistes	V	V	V	<b>/</b>	
8623Z	Dentistes	V	V	V	V	
8690E	Kiné., pédicures, podologues	V	V	V	<b>/</b>	
8690D	Infirmiers, sages-femmes	V	V	V	V	
8690F	Autres professionnels de santé	V	V	V	V	
8690B	Laboratoires	X	X	X	V	
7500Z	Vétérinaires	NOUVEAU	X	NOUVEAU	V	
8690A	Ambulanciers	NOUVEAU	X	V	V	
4778A	Opticiens	NOUVEAU	X	V	V	
4774Z	Commerces d'articles médicaux	NOUVEAU	×	×	<b>V</b>	
3250A	Fabricants de matériel médical	NOUVEAU	X	×	<b>/</b>	
4773Z	Pharmacies	NOUVEAU	×	NOUVEAU	<b>V</b>	

<sup>\*</sup> Par rapport à Labelis ou LCE

